

## Conseil Municipal du 27 mai 2016

Présents : M Michel MARESCOT - Maire - Mme Sylvaine de KEYZER - Mme Sophie DIERRE - M Pascal DROCCHI - M Thierry BONVOISIN - Adjoints -

M Michel DABOUT - M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY - M Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE.

Excusés : M Philippe GANNE, M Olivier PONTHEU.

A été désigné en qualité de secrétaire : M Jean-Claude LE MOINE

- Informations de Monsieur le Maire
  - Remerciements pour subvention (associations et voyage scolaire)
  - Subvention création des services techniques
  - Dénomination commune touristique pour 5 années
  - Orange va supprimer le parc de cabine téléphonique
  - GAB synthèse
  - Recettes des horodateurs du 1<sup>er</sup> au 25/05/16 : 1 615,10€
  
- Décision modificative n°1

Demande de la trésorerie pour que :

  - le montant de 30 000€ mis au budget pour les travaux de mise aux normes du Garage soit déplacé de l'article 2132 à l'article 2135 (investissement).
  - 5 000€ de l'article 022 à l'article 673 pour réduire un titre de recettes de l'année 2014.Accord du Conseil
  
- Casino
  - Avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la salle du Casino

Une mission à la Sté IBATEC n'a pas été prévue dans le marché. Il convient de le rajouter au marché initial composé de l'architecte Grégoire DEFRANCE et du sous-traitant ELFIMM et dont le montant était de 18 450€ HT soit 22 140€ TTC. Avec cet avenant, le montant du marché sera de 25 820,91€ HT soit 30 985,09€ TTC. Cette demande de mission émane de l'architecte.

Accord du Conseil
  - Mission de contrôle technique

L'architecte demande qu'une mission de contrôle technique soit effectuée. Cette mission regroupe les missions de base suivantes : L + LE + SEI + HAND pour un montant de 3 735€ HT soit 4 482€ TTC.

Accord du Conseil
  
- Baux commerciaux

Ne pouvant pas effectuer les travaux nécessaires à son exploitation malgré leur engagement et une proposition de constitution de dossier pour l'obtention d'une subvention, la locataire du local commercial dédié à des chambres d'hôtes, situé au 73 rue Butin, souhaite donner congé de son fonds de commerce. À cette fin, la locataire sollicite le Conseil pour l'autoriser à résilier par anticipation et sans contrepartie son bail commercial.

Refus de cette demande par le Conseil mais celui-ci n'est pas fermé à la discussion.
  
- Demande de subventions
  - Associations
    - APPAAR (Présidente, Mme PICCININ) : 100€

- Théâtre (Mme Catherine de la PORTE des VAUX) : 150€
  - Promenade de la Paix  
Demande de subvention de la commune de Ouistreham Riva-Bella pour son projet de Promenade de la Paix par un aménagement d'une nouvelle promenade sur la plage de Ouistreham Riva-Bella. En remerciement d'une participation, le nom de notre commune serait inscrit sur un Mur de la paix : 150€
  - Ravalement
    - 27 rue Maréchal Foch : 650€
    - 6 rue de la Butte : 650€
    - 30 rue Maréchal Foch : 241,50€ correspondant à 10% du montant des travaux. Accord du Conseil pour participer aux travaux de raccordement des câbles électriques pour une meilleure intégration quant au visuel depuis la voie publique.
- Employés
  - Renouvellement du CDD de Marine LE GUILLARD  
Demande de prolongation de son CDD en renfort saisonnier à temps plein en juillet et août 2016 pour la communication et la mise en valeur de notre patrimoine à l'office du tourisme.  
Accord du Conseil
  - Embauche saisonnier  
Proposition d'embauche d'un saisonnier à temps plein du 04/07/16 au 04/09/16 pour effectuer une mission technique (nettoyage des plages et des Graves) et ASVP.  
Accord du Conseil
  - Embauche de William RIVIERE  
Après 2 années en CUI, proposition d'embauche en CDD d'1 an à temps plein à partir du 21/07/16 pour des missions aux activités nautiques, espaces verts, services techniques et travaux divers de mécaniques.  
Accord du Conseil
- Borne de recharge électrique  
Demande d'approbation de la future implantation de la borne de recharge électrique Place du Lavoisier en partie basse. La participation communale est fixée à 2 018€. Accord du Conseil
- Stationnement Place du Docteur Philippe pour 2016 – cartes -  
Le stationnement de la place du docteur Philippe est payant pendant la saison estivale pour les mois de juillet et août. Proposition de tarifs suivants pour une carte :
  - 20 € par mois pour le stationnement en semaine hormis les week-ends
  - 40 € par mois pour le stationnement en semaine et les week-ends
  - proratiser en cas de stationnement en cours de mois
 Accord du Conseil
- Modification de Régie  
Afin de régulariser certaines ventes, la commune doit modifier la régie de l'office de tourisme en modifiant ou en ajoutant les éléments suivants :
  - La carte IGN 17110T Deauville-Honfleur sera à 12€00 au lieu 11,90€,
  - Vente d'encart dans le guide de Villerville selon les tarifs suivants :
    - ¼ de page : 45€,
    - ½ de page : 60€,

- ½ de page : 80€,
- 1 page : 120€,
- lors du festival impressionniste 2016(16/04 au 26/09), vente des objets suivants :
  - cartes du Festival pour 4€ (les 50 1ères cartes sont offertes à la commune),
  - magnet version homme pour 4€,
  - magnet version femme pour 4€,
  - bloc cartes postales pour 15€.

Accord du Conseil

- Acceptation de dons (Calvaire)

Pour les travaux de réfection du calvaire, nous avons signé 1 convention de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine. La trésorerie demande que le conseil accepte les dons.

Accord du Conseil

- Devis

- Achat d'1 tracteur et d'une balayeuse

Après négociation auprès des 2 entreprises contactées, l'entreprise LE CLERC propose un devis de 26 200€ HT soit 31 440€ TTC. Possibilité de faire un prêt avec Agilor Collectivité de 3 années avec la TVA payable à la livraison (5 240€) puis 3 échéances.

Accord du Conseil

- Terrassement d'un chemin piétonnier

Pour un montant de 2 880€ TTC.

Accord du Conseil

- Achat d'un desherbeur thermique à eau chaude

Dans le cadre de la gestion des espaces publics, la commune doit amorcer une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Une charte d'entretien des espaces publics sera à signer.

Après concertation avec la commune de St Gatien des Bois, la commune a décidé de mutualiser l'achat d'un desherbeur thermique à eau chaude avec une utilisation alternée. Les modalités de cette mise à disposition de matériel en commun seront définies dans une convention. L'achat par la commune de St Gatien des Bois d'un desherbeur thermique à eau chaude Oéliatec avec un chariot de transport électrique est d'un montant de 19 300€ HT soit 23 160€ TTC.

Accord du Conseil

- Participation pour le fleurissement

Proposition que la commune participe à hauteur de 10€ par personne.

Accord du Conseil

- Animations saisonnières

- tours de poneys
- marchand ambulant
- jeux gonflable
- location d'un local

Accord du Conseil

- Défense incendie

Le rapport 2015 de VEOLIA de la vérification de notre défense incendie nous informe que 4 poteaux incendie étaient non conformes et 1 poteau n'a pas pu être contrôlé.

Pour résoudre ces anomalies, VEOLIA propose :

- un devis pour la création d'une borne incendie, rue des Poilus, pour 3 318,46€ HT soit 3 982,15€ TTC.

- un devis pour la fourniture et la pose d'un stabilisateur, rue Butin, pour 1 978,48€ HT soit 2 374,18€ TTC.

- de supprimer le poteau rue du Général Leclerc face au n°5 après avis du SDIS.

- d'étudier des solutions techniques pour le poteau situé chemin des Terrois à côté du centre équestre en se rapprochant du SDIS.

Comme ces dépenses n'étant pas prévues au budget, proposition de déplacer la somme de 6 400€ de l'article 020 vers l'article 21568.

Accord du Conseil pour :

- la signature des devis :

o pour la création d'une borne incendie, rue des Poilus, pour 3 318,46€ HT soit 3 982,15€ TTC.

o pour la fourniture et la pose d'un stabilisateur, rue Butin, pour 1 978,48€ HT soit 2 374,18€ TTC.

- les transferts de dépenses de d'investissement suivants :

o Prélever 6 400€ du compte 020,

o Inscrire 6 400€ au compte 21568.

• Tarifs de la cantine

Notre fournisseur de plateaux repas va augmenter ses tarifs au 01/09/16 :

- repas enfants passera de 2€35 à 2€48,

- repas adulte de 2€51 à 2€65.

Proposition d'augmenter les tarifs de la cantine.

Accord du Conseil pour augmenter les tarifs de la cantine à partir du 01/09/16 de la façon suivante :

Fréquence repas	Prix du repas
Repas régulier (toute la semaine)	3,45 €
Repas occasionnel	3,95 €

• Conférence

Proposition de conférence consacrée à Eugène Boudin le 8 juillet à 18h00 au rez-de-jardin de la commune pour un montant de 200€ avec les frais de transport.

Accord du Conseil

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT

